



**INTERNATIONAL COCOA ORGANIZATION
ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO
МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО КАКАО
ORGANIZACION INTERNACIONAL DEL CACAO**



**ICC/90/1
18 juin 2014**

Original : ANGLAIS
Distr : RESTREINTE

CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO

Quatre-vingt-dixième session ordinaire

Hôtel Holiday Inn, Wembley, Londres, 16-19 septembre 2014

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. Ouverture de la réunion
2. Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs
3. Admission d'observateurs
4. Élection du porte-parole des pays Membres importateurs
5. Adoption de l'ordre du jour
6. Approbation du rapport de la 89^{ème} session ordinaire du Conseil international du cacao
7. Membres de l'Organisation internationale du cacao
8. Répartition des voix
9. Rapport de la deuxième Conférence mondiale sur le cacao (WCC2) et préparatifs de la troisième Conférence mondiale sur le cacao (WCC3)
10. Rapport du Président de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale
11. Rapport du Président du Comité administratif et financier
12. Rapport du Président du Comité économique
13. Élection du Président et du Vice-président du Conseil pour 2014/2015
14. Élection des membres, du Président et du Vice-président du Comité administratif et financier pour les années cacaoyères 2014/2015 et 2015/2016
15. Élection du Président et du Vice-président du Comité économique pour les années cacaoyères 2014/2015 et 2015/2016
16. Composition de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale pour les années cacaoyères 2014/2015 et 2015/2016

17. Préparatifs des réunions du Conseil International du cacao et ses organes subsidiaires à Abidjan, Côte d'Ivoire, mars 2015
18. Préparatifs de la visite en République populaire de Chine
19. Célébration de la Journée internationale du cacao et du chocolat le 1^{er} octobre
20. Rapport sur les voyages officiels
21. Calendrier provisoire des réunions
22. Questions diverses
23. Relevé des décisions

ANNOTATIONS À L'ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

1. OUVERTURE DE LA RÉUNION

La quatre-vingt-dixième session ordinaire du Conseil sera ouverte par sa Présidente, Mme Anna Tofftén (Suède).

2. RAPPORT DE LA COMMISSION DE VÉRIFICATION DES POUVOIRS

Après consultation du Président, le secrétariat présentera un rapport sur la réception des pouvoirs pour la présente session du Conseil (ce rapport sera diffusé dans le document ICC/90/2).

3. ADMISSION D'OBSERVATEURS

Le Conseil envisagera l'admission d'observateurs à sa 90^{ème} session ordinaire et à la quatrième réunion du Comité économique.

4. ÉLECTION DU PORTE-PAROLE DES PAYS MEMBRES IMPORTATEURS

Le Conseil approuvera l'élection du porte-parole des pays Membres importateurs.

5. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le Conseil se basera sur l'ordre du jour provisoire contenu dans ce document pour l'adoption de son ordre du jour.

6. APPROBATION DU RAPPORT DE LA 89^{ÈME} SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO

Il sera demandé au Conseil d'approuver le rapport de sa 89^{ème} session ordinaire, figurant dans le document ICC/REP/89.

7. MEMBRES DE L'ORGANISATION INTERNATIONALE DU CACAO

Le Directeur exécutif présentera un rapport sur les Membres de l'Organisation internationale du cacao, en référence au document ICC/90/3.

8. RÉPARTITION DES VOIX

Le secrétariat présentera le document ICC/90/4, dans lequel figurent la répartition des voix et l'état des droits de vote au sein du Conseil.

9. RAPPORT DE LA DEUXIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CACAO (WCC2) ET PRÉPARATIFS DE LA TROISIÈME CONFÉRENCE MONDIALE SUR LE CACAO (WCC3)

Le rapport de la deuxième Conférence mondiale sur le cacao (WCC2) qui s'est tenue du 9 au 13 juin 2014 à Amsterdam, Pays-Bas, sur l'aimable invitation du gouvernement néerlandais, figurant dans le document ICC/90/5, sera présenté au Conseil.

Le Conseil examinera également les préparatifs en cours pour l'organisation de la troisième Conférence mondiale sur le cacao (WCC3), dont la tenue est prévue à Bávaro, Punta Cana, République dominicaine, en mars 2016.

10. RAPPORT DU PRÉSIDENT DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ÉCONOMIE CACAOYÈRE MONDIALE

Le Conseil assistera à un rapport oral du Président de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale sur les principales recommandations issues de la 29^{ème} réunion de la Commission. Ce rapport sera diffusé dans le document CB/REP/29.

11. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le Conseil assistera à un rapport oral du Président du Comité administratif et financier sur les principales recommandations issues de la quatrième réunion du Comité. Ce rapport sera ensuite produit dans le document AF/REP/4.

12. RAPPORT DU PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE

Le Conseil assistera à un rapport oral du Président du Comité économique sur les principales recommandations issues de la quatrième réunion du Comité. Ce rapport sera ensuite produit dans le document EC/REP/4.

13. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU CONSEIL POUR 2014/2015

Le Conseil est tenu d'élire ses dirigeants pour l'année cacaoyère 2014/2015.

14. ÉLECTION DES MEMBRES, DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ ADMINISTRATIF ET FINANCIER POUR LES ANNÉES CACAOYÈRES 2014/2015 ET 2015/2016

Le Conseil est tenu d'élire les membres, le Président et le Vice-Président du Comité administratif et financier pour les années cacaoyères 2014/2015 et 2015/2016, conformément à l'article 20, paragraphes 2 et 3 de l'Accord international de 2010 sur le cacao, respectivement.

15. ÉLECTION DU PRÉSIDENT ET DU VICE-PRÉSIDENT DU COMITÉ ÉCONOMIQUE POUR LES ANNÉES CACAOYÈRES 2014/2015 ET 2015/2016

Le Comité économique est ouvert à tous les Membres, conformément à l'article 28, paragraphe 1 de l'Accord international de 2010 sur le cacao.

Conformément à l'article 28, paragraphe 2, le Président et le Vice-Président doivent être élus par les Membres siégeant au Comité économique pour les années cacaoyères 2014/2015 et 2015/2016. Les Membres sont donc invités à élire un Président et un Vice-Président pour 2014/2015 et 2015/2016.

16. COMPOSITION DE LA COMMISSION CONSULTATIVE SUR L'ÉCONOMIE CACAOYÈRE MONDIALE POUR LES ANNÉES CACAOYÈRES 2014/2015 ET 2015/2016

Le Conseil est tenu d'élire les membres de la Commission consultative sur l'économie cacaoyère mondiale pour les années cacaoyères 2014/2015 et 2015/2016, en référence au document ICC/90/CRP.2.

Comme convenu par le Conseil à sa 89^{ème} session ordinaire en mars 2014, la composition de la Commission consultative restera ouverte, afin d'attirer le plus large éventail d'experts as possible.

17. PRÉPARATIFS DES RÉUNIONS DU CONSEIL INTERNATIONAL DU CACAO ET SES ORGANES SUBSIDIAIRES À ABIDJAN, CÔTE D'IVOIRE, MARS 2015

Le Conseil examinera les informations pertinentes concernant l'organisation des réunions du Conseil International du cacao et ses organes subsidiaires, qui seront généreusement accueillies par le gouvernement de Côte d'Ivoire à Abidjan en mars 2015, comprenant un séminaire international d'une journée (thème à communiquer en temps voulu).

18. PRÉPARATIFS DE LA VISITE EN RÉPUBLIQUE POPULAIRE DE CHINE

Le Directeur exécutif présentera au Conseil une mise à jour sur les préparatifs de la visite en République populaire de Chine dans l'optique de l'adhésion de la Chine à l'Organisation et de la promotion générique de la consommation de cacao dans ce pays.

19. CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DU CACAO ET DU CHOCOLAT LE 1^{ER} OCTOBRE

Le Conseil examinera à nouveau la promotion du 1^{er} octobre pour célébrer la journée du cacao et du chocolat.

20. RAPPORT SUR LES VOYAGES OFFICIELS

Le Directeur Exécutif présentera un rapport sur les voyages officiels.

21. CALENDRIER PROVISOIRE DES RÉUNIONS

Le Directeur exécutif présentera le document de session ICC/90/CRP.1.

22. QUESTIONS DIVERSES

Des aspects ne figurant pas à l'ordre du jour pourront être traités.

23. RELEVÉ DES DÉCISIONS

Le relevé des décisions peut être lu, conformément à la règle 35 du Règlement administratif actuel de l'Organisation.